

Syndicat mixte SUSI
(Somme d'USages Internet)
83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.agence-susi.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@agence-susi.fr

OBJET :

**03 – PHILEAS NET -
Contributions 2009 pour
le remboursement de
l'emprunt**

Date de convocation :
11 décembre 2008

Date de séance :
19 janvier 2009

Date d'affichage :
30 janvier 2009

Membres en exercice : 21

Membres présents : 13

Membres votants : 13

Adoptée à l'unanimité

ABSENTS : cf. PVS

Excusés : cf. PVS

**Jours et heures
d'ouverture du Syndicat
Mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE SUSI

L'an deux mille neuf, le 19 janvier à 17h00 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Daniel BEAUPERE, Didier CARDON, Daniel CARPENTIER, Olivier JARDE, Daniel LEROY, Jean-Claude RENAUX, Jean-Pierre TETU, Sarah THUILLIEZ, Jean-Marc WISSOCQ, Michel WATELAIN, Guy LACHEREZ, Laurent SOMON

Secrétaire de séance : Daniel CARPENTIER

Le COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le budget primitif 2009
- Vu les échéances du remboursement des emprunts pour 2009
- Vu les intérêts des placements de SUSI perçus en 2008

Considérant la décision du Comité syndical de faire bénéficier les membres fondateurs des montants de ces intérêts perçus, soit 32 713.33 €.

DELIBERE

ARTICLE 1 - Les montants des contributions pour l'exercice 2009, en couverture des annuités d'emprunt du réseau PHILEAS NET, sont modifiés et approuvés comme suit :

- Département de la Somme :	83,18%	1 550 101,79 €
- Amiens Métropole :	16,82%	313 449,29 €

ARTICLE 2 - Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Amiens, le

Déposé en
Préfecture de la
Somme le
30.01.2009

Le Président